

## Référendum

### contre la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)

## Aboutissement

---

*La Chancellerie fédérale suisse,*

vu les articles 59, 64 et 66 de la loi fédérale du 17 décembre 1976<sup>1)</sup> sur les droits politiques;

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur le résultat de la vérification des listes de signatures à l'appui de la demande de référendum contre la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)<sup>2)</sup>,

*décide:*

1. La demande de référendum contre la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail) a abouti, les 50'000 signatures valables exigées par l'article 89, 2<sup>e</sup> alinéa, de la constitution ayant été recueillies.
2. Sur 54'381 signatures déposées, 54'297 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au Syndicat du livre et du papier, Secrétariat: Monsieur Pierre-André Charrière, case postale, 3001 Berne.

7 août 1998

Chancellerie fédérale suisse

Le chancelier de la Confédération,  
François Couchepin

---

1) RS 161.1

2) FF 1998 1160

**Référendum****contre la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)****Signatures par canton**

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich .....	2'593	
Berne.....	2'078	12
Lucerne .....	140	
Uri.....	4	
Schwyz.....	18	
Unterwald-le-Haut.....	13	
Unterwald-le-Bas.....	12	
Glaris .....	9	
Zoug.....	31	
Fribourg .....	4'681	9
Soleure.....	64	
Bâle-Ville .....	774	
Bâle-Campagne .....	229	1
Schaffhouse .....	26	
Appenzell Rh.-Ext. ....	48	
Appenzell Rh.-Int. ....	5	
Saint-Gall.....	592	2
Grisons.....	184	
Argovie.....	180	
Thurgovie .....	107	
Tessin.....	4'438	8
Vaud .....	12'448	15
Valais .....	1'568	6
Neuchâtel.....	4'046	
Genève.....	16'154	31
Jura .....	3'855	
<b>Suisse.....</b>	<b>54'297</b>	<b>84</b>